



LA VIE AU VILLAGE

Le journal de Feucherolles - Sainte-Gemme



DOSSIER : LE BUDGET 2022 P.14

Photo : Théophile BOURDIN

N°79 - 2022

JANVIER
FÉVRIER
MARS



FAIS TON BUZZZ
EN 2022
P.9

NOUVEAU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
P.10

NOUVEAUX
COMMERCANTS
P.18-19

Depuis 1984

AUGU

Fermetures

L'esprit d'Ouvertures

Vérandas ■ Pergolas bioclimatiques ■ Fenêtres
Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

01 34 51 72 84



Terre-Elec

Installation - Dépannage

Chauffage
Climatisation
Domotique
Électricité Générale
Interphone - Vidéophone
Alarmes - Automatismes Portail

40, rue de Fontenelle - 78160 MARLY-LE-ROI
Tél.: 01 61 30 01 93
terre.elec78@gmail.com



DEVIS GRATUIT

CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ LES PRODUITS DE NOS FERMES ET DE CELLES DE NOS COLLÈGUES



LES FERMES DE GALLY

LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crèmière, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.

20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com



Faire plus pour votre bien

Vous avez un projet immobilier ? Appelez-moi ! Je m'occupe du reste.

06 24 19 44 98



Frédéric SELVA
Votre conseiller immobilier

- Estimation **gratuite**
- **Accompagnement** administratif
- Suivi personnalisé avec **interlocuteur unique**
- Diffusion sur plus de **100 sites immobiliers** français, étrangers et de prestige
- Réalisation d'une **vidéo** de votre bien pour les **visites en distanciel**
- **Satisfaction clients** prouvée

TAXE FONCIÈRE OFFERTE AUX VENDEURS*

★★★★★ *Avis Vérifiés*
23 AVIS CLIENTS - NOTE MOYENNE : 4.95/5

« Frédéric est un excellent professionnel, il a su nous donner confiance et nous rassurer pour l'achat et la vente de notre bien. Il vous apportera les petits plus qui font la différence. Il a été présent tout au long du projet et rares sont les professionnels du métier qui sauront vous accompagner comme il le fait. En tout cas, nous ne manquerons pas de partager notre expérience autour de nous et qui sait peut-être un jour, nous refferons appel à ses services. »

Nicolas et Nathalie F. 01/09/2021 »

* En cas de réalisation de la vente par mes soins ; valable sur présentation de cette publicité et pour tout nouveau mandat de vente exclusif signé jusqu'au 30 avril 2022. Offre plafonnée au montant de la dernière taxe foncière acquittée du bien vendu. La présente opération est proposée à l'initiative exclusive de l'agent commercial qui la propose ; la SAS CAPI n'est en aucun cas responsable ni organisatrice de celle-ci. Sa responsabilité ne saurait être engagée.

L'immobilier de proximité www.capifrance.fr frederic.selva@capifrance.fr
RSAC Versailles Frédéric Selva 799 776 844 - SAS CAPI - RCS 441 338 985 - 639 rue du Mas de Verchant - 34170 Castelnau-le-Lez



Chères Feucherollaises, chers Feucherollais,

Ce premier numéro 2022 de notre journal La Vie Au Village me permet de vous présenter, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonne santé, de joie en famille et entre amis et de succès dans tous vos projets. La période est toujours complexe et nous devons ensemble, tenir le cap et surmonter une situation sanitaire persistante.

Notre village débute l'année 2022 avec un budget préliminaire qui a été voté à la majorité en décembre lors du dernier conseil municipal de l'année, budget dont vous découvrirez les particularités dans les pages qui suivent. Celui-ci nous permettra de poursuivre les engagements annoncés et de continuer à améliorer la qualité de vie dans notre commune qui a accueilli il y a quelques semaines une nouvelle pharmacienne et de nouveaux gérants pour le bar-tabac ; nous leur souhaitons la bienvenue.

Vous avez pu constater, au nord du village, le début des travaux du village d'entreprises ; comme je m'y étais engagé, ce sont les aménagements environnementaux qui sont en cours afin de préserver nos cônes de vues. La construction des bâtiments débutera dans un second temps. Ce sujet de la « zone d'aménagement concerté » tertiaire était bien sûr l'un des sujets majeurs des Comités de Quartier « nord » qui se sont déroulés le samedi 20 novembre. Ces réunions, que nous voulons organiser plusieurs fois par an, montrent, avec un nombre de participants en hausse, investis et très intéressés par l'évolution de notre village, que leur intérêt est grandissant. Je suis très heureux que nos concitoyens nous apportent leur contribution, leur aide et surtout leurs avis ; qu'ils en soient ici remerciés.

Une présentation du projet de l'aménagement du belvédère situé à l'arrière de la mairie est organisée le samedi 5 février à 15h, en mairie. Elle sera suivie d'une exposition, afin que chacun puisse consulter le projet et donner son avis (un registre de remarques sera mis à disposition).

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), outil de planification, stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-climat et d'atténuer le changement climatique, et pour manifester notre engagement, Feucherolles a commencé la plantation d'arbres associés à chaque naissance dans la commune, depuis 2020 ; 24 enfants et donc 24 arbres sont concernés !

Pour terminer l'année sous une forme joyeuse et gastronomique, nous avons édité le premier livre de recettes, réalisé avec les habitants d'une commune pour les habitants de la même commune : « A TABLE LES FEUCHEROLLAIS ! ». Ce livre, mené localement grâce à l'engagement de cinq Feucherollaises, a été soutenu par le service communication de la mairie. Il a reçu le soutien enthousiaste du chef étoilé Guy Savoy. Et c'est un succès. Offert aux familles feucherollaises, il contribue à renforcer les liens entre nous grâce aux plaisirs de la table.

Un autre livre est en cours de finalisation ; il s'agit de la réédition et de la mise à jour de l'ouvrage sur l'histoire du village, « FEUCHEROLLES - STE GEMME, DEUX VILLAGES, UNE HISTOIRE », formidable travail d'Any Allard, professeure d'histoire feucherollaise à la retraite. L'édition originale, parue il y a 40 ans, avait été co-écrite avec Henri EUVE. Cet ouvrage, riche de notre histoire locale, sortira au cours du premier trimestre 2022 et une dédicace par l'autrice sera organisée.

Malgré une période encore incertaine, nous avons donc quelques raisons de nous réjouir un peu. Ce sont celles-là que j'aimerais vraiment partager avec vous, en priorité, en ce début d'année. Alors, pour 2022, souhaitons-nous un peu plus d'optimisme. Et le soleil reviendra...

Bonne année à toutes et à tous,

Votre maire,
Patrick Loisel.

SOMMAIRE

Éditorial	3
Infos Pratiques	4
Vie municipale	5
Vie intercommunale	10
Vie environnementale	13
Dossier	14
Vie économique	18
Vie culturelle	21
Vie associative	23
Ces derniers mois en images	28

INFOS PRATIQUES

DÉCHETS MÉNAGERS

Collecte des déchets végétaux le lundi :
- lundi 7 février

Reprise tous les lundis à partir du 7 mars

Collecte des encombrants :
- 24 mars 2022

Attention lors de ces passages, le verre n'est pas collecté.

Collecte des déchets ménagers spéciaux DEEE+DASRIA 2022 (sur le parking derrière la mairie) :

- 26 mars 2022

Collecte des gravats:

Premier samedi de chaque mois de 9h à 12h aux ateliers municipaux excepté en janvier, mai et août.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour toute demande d'arrêté d'occupation du domaine public merci de transmettre un mail deux semaines avant la date d'intervention prévue directement à l'adresse suivante :

dst@feucherolles.fr

FERMETURES MAIRIE 2022 Samedis & jours fériés

- 26 février

- 5 mars

Retrouvez les dates de fermeture sur le site internet, Feuch'App et sur la page Facebook de la commune.

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous auprès du secrétariat au 01 34 57 03 40.

Allo solidarité : 01 30 83 68 36

PERMANENCES AVOCAT

Tous les premiers samedis du mois de 9h à 11h30 : Se renseigner en Mairie.

RECENSEMENT 2022

Le recensement 2022 a lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr

DIRECTION URBANISME-ENVIRONNEMENT

La Direction Urbanisme-Environnement vous propose de rencontrer sur RDV, l'Architecte des Bâtiments de France dans le cadre de votre projet d'urbanisme. Ses permanences auront lieu :

- mercredi 27 janvier 2022 de 9h à 12h
- mercredi 24 février 2022 de 9h à 12h
- mercredi 24 mars 2022 de 9h à 12h

Merci de prendre contact avec la Direction Urbanisme-Environnement de la Communauté de Communes Gally Mauldre pour toute demande de RDV. 01 30 55 12 69

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER !



Restez informé en vous inscrivant à la newsletter mensuelle du village <https://bit.ly/inscriptionsnewsletter>

FEUCH'APP l'Appli de votre village !



Retrouvez les dernières informations de votre village sur l'application :

FEUCH'APP

Disponible sur Google Play et App Store !
Vous pouvez y signaler tout incident.

ETAT CIVIL

Ils sont nés

05/10	Lola PUENTE
20/10	Victoria LEROY
26/10	Sacha AUBIDET
07/11	Juliette BING
20/11	Bastien HERVÉ

Ils nous ont quittés

09/11	Stéphane THOMAS
09/11	Olivier THARIN
25/11	Raymonde PATTI épouse BOUTCHNEI
01/12	Jean SENESSE
25/12	Éliane DROUARD
27/12	Arlette DAULY épouse DELIGNE
30/12	Michel BUISSON
07/01	Francine CARON épouse LE JAN
19/01	Jacques LENAS

Seuls les décès des personnes domiciliées à Feucherolles nous sont communiqués.



VILLAGE D'ENTREPRISES

Premiers coups de pioches !

Les travaux paysagers du village d'entreprises, qui se situera à la sortie nord du village ont commencé récemment !

En ce début d'année 2022, tous les recours et appels ayant été purgés, le permis de construire rectificatif des bâtiments est toujours en cours d'instruction.

Encadrement de tableaux, agencement de magasins, plomberie, distribution de pièces aéronautiques... En tout, plus d'une vingtaine d'entreprises et d'artisans prendront possession de cette zone d'activité essentielle à la vie économique de notre territoire.

FEUCHEROLLES STE-GEMME

deux villages, une Histoire

Malgré un léger retard pris sur le calendrier annoncé, la réédition du livre d'histoire d'Any Allard et Henri Euvé «Feucherolles, Ste-Gemme, deux villages, une Histoire» sera disponible très prochainement !

Nous vous tiendrons informés dès qu'il sera mis en vente.

Une séance de dédicace sera proposée dans les semaines suivantes.



À TABLE LES FEUCHEROLLAIS !



La commune vous offre le livre «À table les Feucherollais !»

Pour le récupérer, rien de plus simple : il suffit de vous rendre en mairie avec le bon de retrait qui accompagne la carte de vœux que vous avez reçue il y a quelques semaines ! En cas de perte de ce bon de retrait, pas de panique !

Présentez-vous en mairie avec un justificatif de domicile et votre pièce d'identité !

Pour d'autres exemplaires, il est en vente en mairie au prix de 15 €.

PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Pour rappel les Plans de Prévention des Risques Naturels Majeurs (PPRNM) sont institués par la loi Barnier du 2 février 1995. C'est un document réalisé à l'initiative de l'Etat (Préfet), qui associe la Commune.

Le PPRN affiche le risque et les mesures à mettre en œuvre pour s'en prémunir. Il a pour objet de rassembler la connaissance des risques sur un territoire, d'en déduire une délimitation des zones exposées et de définir 3 types de mesures : des mesures générales applicables aux projets de constructions de bâtiments, des mesures applicables aux biens et activités existants ainsi que des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.

Le plan de prévention des risques de mouvements de terrain des communes de Chavenay et de Feucherolles a été prescrit le 22 février 2021 par arrêté préfectoral n°78-2021-02-22-002.

Ainsi, il a été identifié, sur notre commune la présence de plusieurs carrières souterraines abandonnées de craie (alimentation des fours à chaux-sucrierie locale) et de calcaire (extraction de matériau de construction). Les phénomènes liés à ces carrières et redoutés à Feucherolles sont : affaissements, fontis (effondrement localisé), débouillage de puits.

Une meilleure connaissance du risque permet d'appliquer l'article R111-2 du Code de l'Urbanisme en fonction de l'aléa, de compléter le contenu des documents d'urbanisme (PLU, SCOT) ainsi que de prescrire un PPRN.

La démarche du PPRN doit délimiter les zones exposées au risque ou non directement exposées.

Plusieurs réunions ont eu lieu en présence du service instructeur désigné par le préfet (DDT), l'inspection générale des Carrières (IGC) et les acteurs locaux, au cours desquelles le projet de plan de prévention a été réalisé.

Conformément à l'article 5 de l'arrêté de prescription du plan, les études et documents produits à l'issue de chaque phase d'association avec la commune sont rendus accessibles au public sur feucherolles.fr



La seconde édition des Comités de Quartier de Feucherolles a réuni une soixantaine de participants le 20 novembre dernier. La diversité et la qualité des questions posées démontrent que ces réunions prennent toute leur place dans la commune. Les résultats complets sont à consulter sur le site Internet : www.feucherolles.fr

Ces ateliers participatifs se sont tenus dans la salle Dumay pour les quartiers sud et centre et dans la salle Joe Dassin pour le quartier nord. Pendant près de trois heures, une soixantaine de participants ont pu échanger avec les élus, poser des questions à partir d'un ordre du jour établi en fonction des sujets de préoccupation des Feucherollais. Dans un excellent climat d'échange, tous les thèmes ont pu être abordés.

Ces réunions prennent leur place dans la vie de la commune et la session de novembre a mobilisé des Feucherollaises et des Feucherollais qui avaient transmis aux organisateurs leurs questions principales afin de permettre des réponses circonstanciées. Les élus ont ainsi pu apporter des éclairages, en direct, qui sont rassemblés, par thèmes dans ces pages. L'ensemble des informations est consultable sur le site web de la commune.

VOS RÉFÉRENTS

FEUCHEROLLES NORD :

Guy Jourdan
(guy@comitesdequartier.com),
Martine Brasseur, Jean-Baptiste Moïoli, Michel Delamaire, Yves Dekeyrel

FEUCHEROLLES CENTRE :

Martine Lepage
(martine@comitesdequartier.com),
Bernard Lemaitre, Marianne Depierre

FEUCHEROLLES SUD :

Nicolas Tassin de Nonneville
(nicolas@comitesdequartier.com),
Susanne Zschunke, Michel Correia

Participez à la vie de votre village Votre avis compte



La prochaine réunion des Comités de Quartier sera programmée au printemps 2022. La date sera indiquée sur l'ensemble des outils de communication, site web, newsletter, Facebook, panneaux d'information d'entrée de village.

Inscriptions : contact@comitesdequartier.com ou par courrier (boîte aux lettres située sur le côté de la mairie, Grande Rue)

FONCTIONNEMENT ET OBJECTIFS DES COMITÉS DE QUARTIER

Les Comités de Quartier ont pour objectif d'associer les Feucherollaises et Feucherollais à la vie de la commune en compilant leurs souhaits, observations, critiques et suggestions. Ils n'ont pas de vocation politique et sont ouverts à chacune et chacun. Sur le plan du fonctionnement et en dehors de la tenue des réunions périodiques, une boîte aux lettres installée sur le côté de la mairie peut recevoir les questions et remarques. Celles-ci peuvent également être transmises aux référents listés ci-dessus ou transmises par le site Internet, rubrique Comités de Quartier.

Vous trouverez ci-dessous quelques questions posées lors des réunions organisées le 20 novembre 2021. L'ensemble du compte-rendu est à retrouver sur : feucherolles.fr/la-municipalite/comites-de-quartier

Y-a-t-il un endroit dédié aux ados dans la commune ?



Oui, plusieurs.
Principalement l'espace jeunesse et le parc des sports et d'autres endroits tels que le futur skatepark.



Qui finance le projet d'aménagement rue de Poissy ?



La commune, le Département et la Région : le projet nous permettra de bénéficier d'une piste cyclable partagée.



Comment s'inscrire à la newsletter de Feucherolles ?



Sur la page d'accueil du site internet et dans la rubrique « la Municipalité ».



Quel contrôle a la mairie sur la densification ?



C'est le PLU qui fixe les règles d'implantation et de constructibilité, donc la densification.
Le recensement organisé par l'INSEE du 20 janvier au 19 février 2022 permettra de connaître l'évolution de la population.



ACTIONS DE CHASSE

La préfecture des Yvelines a publié un arrêté interdisant temporairement l'accès du public en forêt domaniale de Marly durant les opérations de battues, dans l'intérêt de la sécurité publique :

- Le lundi 31 janvier 2022
- Les lundis 7 et 14 février 2022



DÉCÈS DE RENÉ CROZET

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de René Crozet, survenu le 29 octobre 2021 à l'âge de 88 ans.

René Crozet était instituteur à Feucherolles avant de partir enseigner dans une autre commune.

Il avait occupé les fonctions de conseiller municipal, conseiller général des Yvelines et directeur départemental de la jeunesse et des sports des Yvelines.

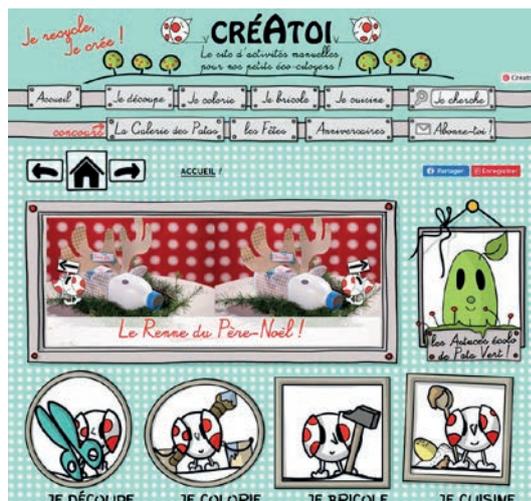
Il a passé la plus grande partie de sa vie à Feucherolles, village auquel il était très attaché. Il fonda le bulletin local d'information et d'expression «Dialogues feucherollais», publié grâce aux dons de ses lecteurs, qui traitait de politique locale, d'histoire et de culture.

Le journal est édité pendant treize ans, jusqu'au départ de René Crozet et de son épouse Denise pour St Germain en Laye.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

CREATOI.FR

Le site d'activités manuelles pour petits écocitoyens !



Audrey Franchet est une Mauloise passionnée par la conception et la création d'objets ludiques éco-responsables. Mère de trois enfants, elle a toujours organisé des ateliers de création pour des groupes d'enfants lors d'anniversaires, de fêtes et autres occasions.

Sa carrière d'architecte lui a permis d'imaginer des bâtiments fonctionnels et de concrétiser les projets. En s'appuyant sur ces forces, elle a fondé en 2014 CRÉATOI pour joindre l'utile à l'agréable : offrir aux emballages une reconversion écologique, en s'amusant avec les enfants.

Présente sur notre marché de Noël le dimanche 28 novembre dernier, elle vous propose aujourd'hui de découvrir son site www.creatoi.fr sur lequel vous trouverez une multitude d'activités manuelles à vivre en famille !

HOMMAGE À YVES COURTAI soldat feucherollais mort pour la France

Yves Courtai, appartenait au 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes, le plus vieux régiment parachutiste français.

Alors âgé de 21 ans, il est appelé à rejoindre l'Algérie en 1958 en pleine guerre d'indépendance.

Le 19 novembre, après 2 jours d'accrochages, Yves Courtai est mortellement blessé. Il sera décoré à titre posthume de la croix de la Valeur militaire.

Afin de lui rendre hommage, le jardin du souvenir du cimetière de Feucherolles, où repose ce combattant mort pour la France, a été baptisé «Jardin du souvenir Yves Courtai».





DU BUZZZ POUR 2022 !

un événement proposé et organisé par la commune de Feucherolles.



La deuxième édition du festival « Fais ton buzz avec les abeilles ! » aura lieu du samedi 19 mars au dimanche 3 avril 2022. Les sentinelles ailées et la biodiversité en général seront de nouveau à l'honneur pour 2 semaines d'animations festives et d'échanges ludiques.

Au programme : des conférences pour tous, d'autres étendues aux deux écoles et au collège de la commune, une course à pieds citoyenne en faveur d'une cause animale, un concours photo dans l'un de nos bois à la découverte du monde du vivant, un nettoyage collectif de printemps pour assurer un environnement plus sain, des ateliers de découvertes associés aux conférences pour tous et un marché thématique proposant des produits dérivés des abeilles et autres produit locaux.

Pourquoi un festival sur ces sentinelles ailées, les abeilles ?

Nous sommes dans un environnement magnifique par sa diversité. Feucherolles étant située sur une colline entre plateau et plaine, elle nous offre une opportunité légitime d'intérêt communal pour le monde du vivant dont nous faisons partie.

Les abeilles sont bien présentes autour de nous. Selon une étude organisée par l'association de la Plaine de Versailles avec la société BeeOdiversity sur le biotope des abeilles en Plaine de Versailles, associée aux témoignages d'agriculteurs et de particuliers il faut nourrir et protéger nos sentinelles ailées.

Il est nécessaire de créer des espaces «Bzzz», favoriser la diversité en fleurs mellifères, arbres et adapter notre décoration végétale tant dans le milieu privé que communal pour préserver notre planète.

Amusons-nous en découvrant ou redécouvrant la biodiversité et les initiatives locales, d'un regard aiguisé, en nous informant des bonnes pratiques porteuses d'avenir !

Tout le programme et les modalités d'inscriptions aux différentes activités vous seront communiqués courant février.

Bon buzz à tous en 2022.

VOTRE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE GALLY-MAULDRE

Notre Maire, Patrick Loisel, a été élu mercredi 20 octobre 2021 président de la Communauté de Communes Gally Mauldre, succédant ainsi à Laurent Richard, qui occupait ce poste depuis 2014. Lors du conseil communautaire du 24 novembre 2021, le nouveau Président de la CCGM, a notifié les nouvelles délégations des vice-présidents au conseil communautaire. Retrouvez le détail des délégations sur www.cc-gallymauldre.fr.

Les Maires



PATRICK LOISEL
Maire de Feucherolles
Président CCGM



LAURENT RICHARD
Maire de Maule
1^{er} Vice-Président



GILLE STUDNIA
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche
2^e Vice-Président



ADRIANO BALLARIN
Maire de Crespières
3^e Vice-Président



MYRIAM BRENAC
Maire de Chavenay
4^e Vice-Présidente



JEAN-BERNARD HETZEL
Maire de Bazemont
5^e Vice-Président



NATHALIE CAHUZAC
Maire de Mareil-sur-Mauldre
6^e Vice-Présidente



OLIVIER RAVENEL
Maire d'Andelu



DAMIEN GUIBOUT
Maire de Davron



VINCENT GAY
Maire de Herbeville



ERIC MARTIN
Maire de Montainville

Les Délégués communautaires



KATRIN VARILLON
Feucherolles



MICHEL DEMALAIRE
Feucherolles



YVES DEKEYREL
Feucherolles



OLIVIER LEPRÊTRE
Maule



SIDONIE KARM
Maule



HERVÉ CAMARD
Maule



SYLVIE BIGAY
Maule



JEAN-CHRISTOPHE SÉGUIER
Maule



CAROLINE QUINET
Maule



HAJER RIVIÈRE
Maule



WILLIAM FALCHETTO
Maule



KARINE DUBOIS
Saint-Nom-la-Bretèche



GÉRARD PARFAIT
Saint-Nom-la-Bretèche



DOMINIQUE GERBERT
Saint-Nom-la-Bretèche



CHRISTINE CALLAT
Saint-Nom-la-Bretèche



AXEL FAIVRE
Saint-Nom-la-Bretèche



CHRISTELLE BARDEILLE
Saint-Nom-la-Bretèche



JEAN-PHILIPPE ANTOINE
Saint-Nom-la-Bretèche



AGNÈS TABARY
Cresprières



STÉPHANE GOMPERTZ
Chavenay



JÉRÔME COTIGNY
Chavenay



MARTINE DELORENZI
Bazemont



FRÉDÉRIC MUSILLAMI
Mareil-sur-Mauldre



Retrouver la Communauté de Communes Gally-Mauldre sur internet : www.cc-gallymauldre.fr

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI EN 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez trier TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS dans votre poubelle à couvercle jaune !

La nouvelle consigne de tri devient très simple:

C'est un emballage ou du papier ? Déposez-le, bien vidé, dans le bac de tri à couvercle jaune.

Vous êtes donc invité à déposer en vrac dans le bac de tri tous les emballages en plastique et tous les petits emballages en métal, aux côtés de ceux déjà triés jusqu'à présent : bouteilles et flacons en plastiques, emballages métalliques, papiers, cartons et briques alimentaires.

Mais attention : pas d'objets dans la poubelle jaune ! Casseroles, brosses à dent, CD, cassettes VHS, tuyaux, jouets, ... ne sont pas des emballages et restent des déchets à jeter dans la poubelle classique ou en déchèterie.

Des poubelles jaunes seront également implantées dans les jours à venir sur le village pour faciliter le tri sélectif dans l'espace public.

Pour simplifier le tri, le Sidompe a investi près de 17 millions d'euros, dont environ 4 millions d'euros seront financés par les subventions de l'Ademe, de CITEO et de la Région Ile-de-France, dans la modernisation de son centre de tri des déchets d'emballages ménagers à Thiverval-Grignon. Grâce à ces travaux, à votre geste de tri, et aux nouveaux débouchés pour le recyclage, de nombreux matériaux vont être recyclés, et c'est autant de ressources naturelles qui seront économisées.

Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions plus !



BON À SAVOIR !

Les objets électriques, les piles, les batteries, les lampes et les produits chimiques doivent impérativement être séparés des autres déchets et rapportés en point de vente ou en déchèterie. Ils provoquent des incendies, des accidents lors de la collectes ou des risques de pollution si vous les jetez dans vos poubelles.

UN NOUVEL ÉLAN POUR FEUCHEROLLES

Les élus et les non élus du groupe «un Nouvel Elan pour Feucherolles» souhaitent à tous les Feucherollaises et Feucherollais une année 2022 marquée par le retour de la sérénité, de la solidarité et de la gouvernance intelligente.

Si la pandémie que nous vivons depuis 2 ans a impacté nos vies, c'est finalement peu de chose par rapport aux conséquences du dérèglement climatique qui impacteront la vie des générations futures. Nous souhaitons donc que nos élus, qu'ils soient municipaux ou aux plus hautes sphères de l'état, prennent enfin conscience de cette question fondamentale. Ceci n'a pas été le cas lors de l'élaboration du budget primitif 2022 de la commune. Les élus de notre groupe ont donc été contraints de voter contre ce budget déraisonnable et d'une autre époque, un budget passéiste à l'image de ceux qui sont depuis trop longtemps aux affaires et qui ne savent pas se remettre en question...

La notion de «Sobriété» est totalement étrangère au budget voulu par le Maire. Cette notion n'est pourtant pas le fait d'hurluberlus plus ou moins verts. La «Sobriété» est même parfaitement définie dans le dernier numéro spécial de l'ADEME : «La sobriété, c'est un changement de paradigme de taille, à rebours de la culture traditionnelle de nombreux acteurs des territoires» écrit Pierre Galio.

Or que trouve-t-on dans le budget primitif 2022 :

- Une augmentation de 4 % du taux de la taxe foncière
- Une augmentation de plus de 4% du coût de la collecte des OM (Ordures Ménagères) intégrée dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, (Pour mémoire cette taxe est basée sur la valeur locative et non sur le service effectivement rendu à chaque habitant). Si cette compétence est effectivement du ressort de l'intercommunalité, les choix ont bel et bien été faits en catimini, il y a plusieurs mois, par le maire et sa DGS sans en référer au conseil municipal avant le vote du budget en décembre 2021 et sans en référer à notre groupe qui en a fait demande
- Des frais de fonctionnement qui nous classent parmi les plus mauvais élèves de notre strate de communes
- Des investissements en dépenses d'apparat qui ne correspondent pas aux besoins des Feucherollais alors que nos infrastructures (rues et trottoirs) sont dans un état pitoyable
- Des impôts cachés sous forme de taxes communales qui sont supérieures de 67% à celles des communes voisines appartenant au même syndicat d'assainissement (Le maire s'est bien gardé de répondre à une question que notre groupe a posé sur ce sujet)
- Des subventions déguisées à l'APPVPA au point qu'on ne sait plus qui s'exprime : Le maire ou le président de l'APPVPA
- Etc...mais la place nous manque

Pour terminer, une citation (c'est tendance).

Un budget, c'est un peu comme la rubrique des potins : on peut l'épicer de fiction, car personne ne connaît jamais la vérité. KEN FOLLETT

Bonne année à toutes et tous, de la part des élus du groupe «Un Nouvel Elan pour Feucherolles»



elusunouvelelanfeucherolles@laposte.net

Une équipe à votre écoute et à votre service

MC Le Nen-Luce - Yves Dekeyrel - Michel Correia - Marianne Depierre



NOUVEAU BUREAU

Briqueterie les jardins à Feucherolles

Uniquement sur RDV

07 88 00 66 73
soexclusif.net



Ana ANDRADE

+ de 20 ans d'EXPERIENCE

Agent Immobilier So Exclusif, fera toujours de son mieux pour votre bien !

Votre
**ESTIMATION
OFFERTE** sur
présentation de
cette page.

Témoignage :

« Nous voulions vous remercier de nous avoir si humainement accompagné dans cette aventure qui fut l'achat de notre 1^{ère} maison. De très bon conseil et attentive à ce que nous recherchions, ce fut banco dès la 1^{ère} visite. Encore merci, et nous ferons appel à vous sans hésiter s'il nous faut vendre ou acheter. Au plaisir de vous revoir. »

Famille M.

SAS So Exclusif – siège : 2 rue des Primevères 78970 Mézières sur seine – Bureau : Centre d'affaire Briqueterie Feucherolles. RCS 825 370 554 - CPI 7801 2017 000 017 225 – Garantie 120 000 € sans réception de fonds.

POUR CHAQUE NAISSANCE, UN ARBRE PLANTÉ



24 enfants nés en 2020 à Feucherolles, 24 arbres plantés au Parc des sports !

Il s'agit de : Clément D'ORANGE, Wallerand PRIOLET TAZI, Laura GOBERT, Hélène FERREIRA MARCELINO, Appolina RAVOIR, Adrien GANDON, Tenessy HILDYARD BONGRAIN, Marie FERREIRA, Eva ESCALAS, Eline COSSON, Liam BAYSSIERES, Evan CHENIERE LEPOIVRE, Jade THIAM, Adélie MAZARGUIL, Cathalea ARTILLAGA, Zoé BLAISOT, Joyah GIDOIN, Ayden DOUVENEAU, Maëva AT, Victor DURPAIRE, Hélène STRYGANEK, Rose BILEAU, Rose BILEAU, Ema DOBROIU, Thibault MENESSION.

Le Parc des sports a été choisi par la Commission Environnement et Développement Durable pour l'implantation de leurs arbres.

Ceux-ci sont de différentes essences locales : érables champêtres, chênes rouges, chênes communs, ormes, sophoras et sorbiers aux oiseaux.

Les arbres ne sont pas nominatifs mais dédiés à l'ensemble des 24 enfants. Ils sont sur l'espace public, ainsi chacun pourra les regarder grandir et s'épanouir.

Le 11 décembre 2021, en présence de Monsieur le Maire, des membres du Conseil municipal et des familles des enfants concernés, les premiers arbres ont été plantés.

Ce sont les scouts de Feucherolles, sous la supervision de Monsieur EUVE, de la pépinière EUVE, qui ont préparé et finalisé la plantation. Nous les remercions chaleureusement.



LA SABLIÈRE

une présentation publique du projet le 5 février 2022

Suite aux nombreuses interrogations au sujet du Belvédère de la Sablière apparues lors de la réunion des Comités de quartier du 20 novembre 2021, une présentation publique du projet est organisée le samedi 5 février à 15 h, en mairie, salle du Conseil municipal. Madame Isabel Claus, ingénieure paysagiste en charge de l'aménagement de la Sablière, présentera le projet et répondra à vos questions.

Cette présentation sera suivie d'une exposition en mairie courant février.



BUDGET 2022

VOTÉ À LA MAJORITÉ LE 14 DÉCEMBRE 2021



“

2022, un budget de fonctionnement en baisse de 4 %
pour maintenir une capacité d'investissement.

Michel Delamaire, adjoint en charge des Finances

”

Lors des périodes de crise, il est impératif de remettre à plat l'ensemble des dépenses communales pour préserver les capacités d'investissement et contribuer ainsi, en fonction de nos capacités, à la relance et à la création d'emplois. C'est le cas pour le budget primitif de 2022.

Explications en 8 questions.



En 2008, la crise était économique et immobilière. Le budget des communes avait alors été contraint. Aujourd'hui, la crise est sanitaire et le budget voté au dernier Conseil municipal est de nouveau un budget de rigueur en fonctionnement. Quel est le contexte global ?

M. D. « Le budget des communes – et donc de Feucherolles – s'inscrit dans un contexte national présentant des taux de croissance affichés importants mais qui s'appliquent à l'année 2020 ; une année très difficile sur le plan économique en raison de la crise sanitaire. Nous retrouvons progressivement le niveau d'activité de 2018 / 2019, tout en restant sous la contrainte des mesures sanitaires.

L'élaboration du budget de la commune s'inscrit dans ce contexte.

Par ailleurs la suppression de la taxe d'habitation conduit à revoir l'équilibre des ressources permettant de financer l'ensemble des services et prestations dont bénéficient les foyers et les habitants de notre commune : rarement une situation aura été aussi complexe.»



Quels sont les chiffres majeurs du budget de 2022 pour Feucherolles ?

M. D. « Le budget primitif, toutes sections confondues, voté par la majorité lors du Conseil municipal du 14 décembre 2021, est de 6 935 524 euros pour 2022. Il se répartit ainsi : 4 124 139 euros pour la section de fonctionnement et 2 811 385 euros de dépenses pour la section investissement. Chaque section étant équilibrée en recettes et en dépenses comme il se doit.

En 2022, 40 % du budget prévisionnel sera consacré à l'investissement ; nous avons donc resserré les dépenses de fonctionnement. »

Quels sont les éléments majeurs qui ont pesé lors de l'élaboration du budget ?

M. D. « Nous avons souhaité proposer au vote un budget rigoureux sur le fonctionnement et ambitieux sur l'investissement. Il a été élaboré en examinant d'abord nos recettes et les éléments principaux sont les suivants : disparition de la taxe d'habitation - non-compensation de l'exonération de cette même taxe - un coefficient correcteur figé pour 3 ans - l'exonération de la taxe foncière de 40 % pour les nouvelles constructions ou extensions, pendant 2 ans après leur année d'achèvement. A cela s'ajoutent la baisse attendue de 40 % de la Dotation Globale de Fonctionnement que nous verse l'Etat et la réduction de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes du fait de la reprise de la compétence en matière d'incendie et secours. »

Pour rappel, quel est le calendrier de la suppression de la taxe d'habitation ?

M. D. « En 2021 la taxe d'habitation a été réduite de 30 % pour les foyers qui n'en sont pas totalement exonérés ; en 2022 elle sera réduite de 65 % et doit disparaître complètement en 2023 sauf pour les résidences secondaires. C'est désormais l'Etat qui encaisse la taxe d'habitation sauf pour les résidences secondaires (25 foyers à Feucherolles).

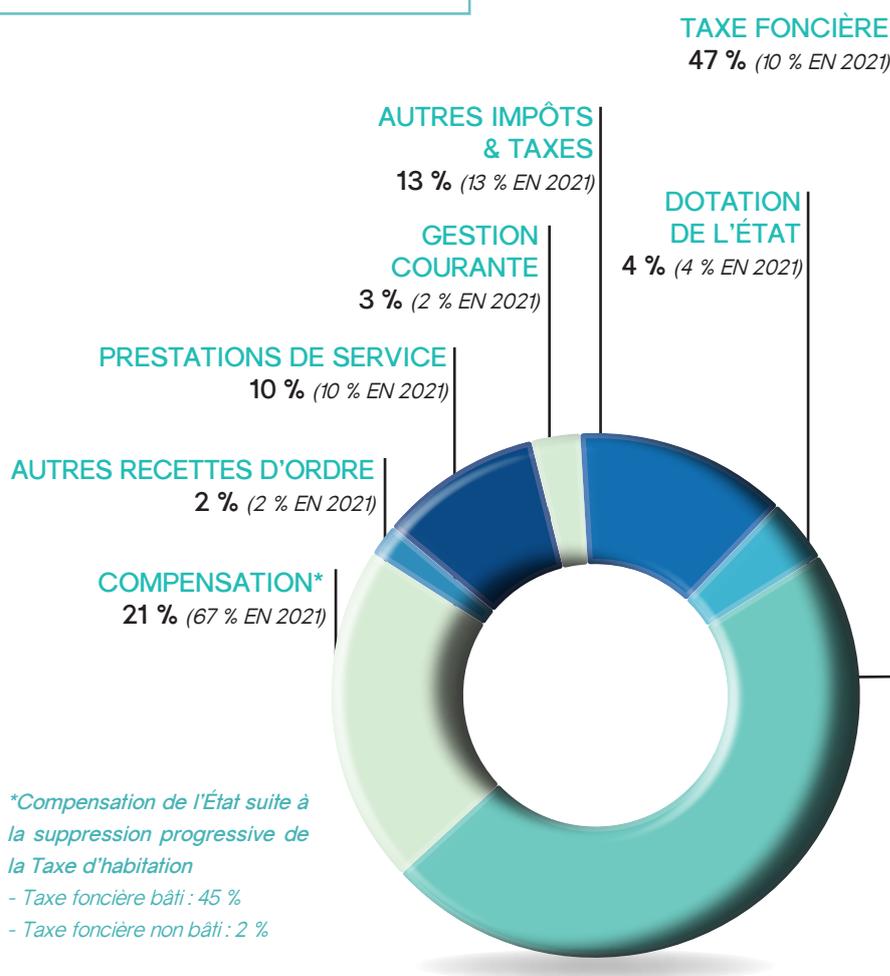
BUDGET 2022

Toutes sections confondues

6 935 524 €

RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

4 124 139 €



*Compensation de l'État suite à la suppression progressive de la Taxe d'habitation

- Taxe foncière bâti : 45 %
- Taxe foncière non bâti : 2 %

PERTE DE RECETTES FISCALES SUITE À LA RÉFORME DE LA TAXE D'HABITATION

	Nbre de foyers assujettis	Exonérés
2018	1 118	249
2019	1 138	258
2020	1 141	277
2021	1 161	1 093

A partir de 2021 la taxe d'habitation résiduelle (hors résidences secondaires) est encaissée par l'Etat.



Quel était l'objectif recherché de ces travaux budgétaires ?

M. D. « Nous avons voulu maintenir une réelle capacité d'investissement ; nous avons donc agi sur différents leviers comme la réduction des dépenses réelles de fonctionnement, réduites globalement de 4 % par rapport à 2021. Les charges à caractère général sont réduites de 7 % et les autres charges de 29 %.

Jusqu'à 2020, la taxe d'habitation permettait de financer l'ensemble des services apportés aux habitants. Désormais ce financement repose pour une très petite partie sur la dotation de l'Etat et, très majoritairement, sur la taxe foncière appliquées aux propriétés bâties. Il faut donc aussi, si l'on veut maintenir la qualité et la nature des services rendus aux habitants, revoir les tarifs pour réduire si nécessaire les écarts entre coûts des services et tarifs pratiqués »

Pour élaborer ce budget, de nouveaux tarifs vont être appliqués pour les services et prestations. Les subventions aux associations ont-elles été revues à la baisse ?

M. D. « Concernant les associations, nous avons souhaité maintenir les subventions qui avaient été votées pour 2021. Aucune ne subira de conséquences directes, pas plus que le CCAS ou la caisse des écoles.

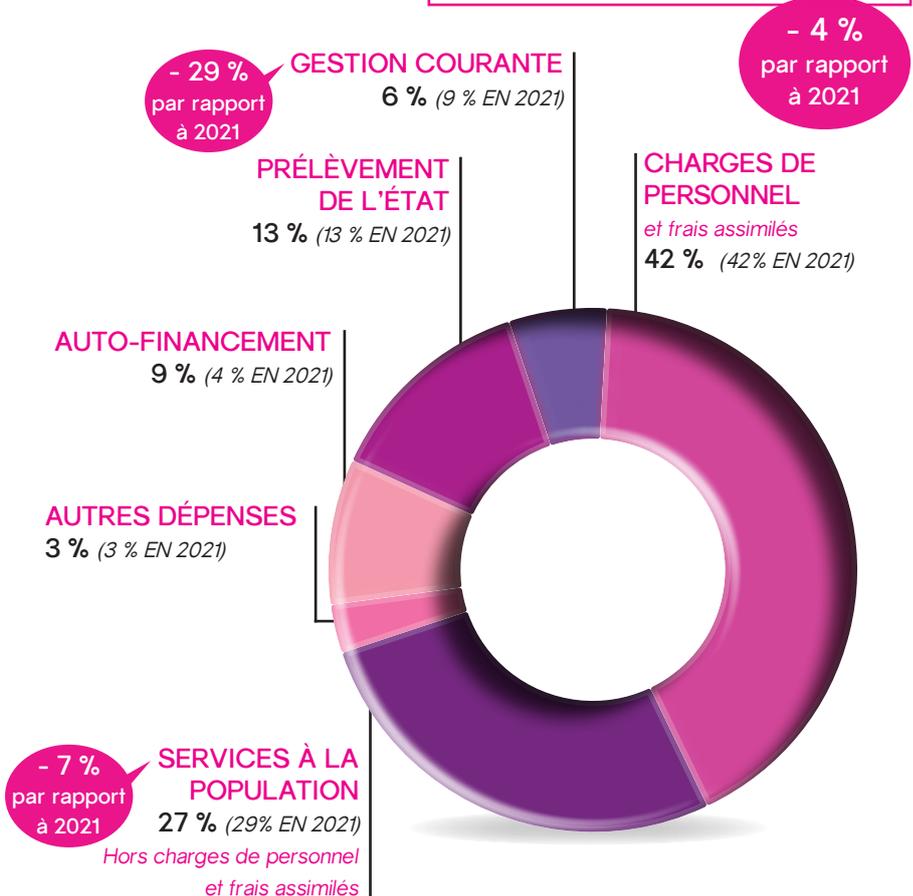
Nous avons dû revoir à la hausse les tarifs de certains services et prestations et créer de nouveaux tarifs notamment pour les occupations du domaine public, ou l'enlèvement de dépôts sauvages. Une évolution progressive de certains tarifs est nécessaire pour se rapprocher du coût de revient des prestations. Mais les mesures d'économies drastiques et de révision des tarifs ne suffisent pas pour équilibrer le budget et nous avons dû également ajuster le taux de la taxe foncière pour les propriétés bâties ».



Les associations, le CCAS et la caisse des écoles ne sont pas touchées par les révisions budgétaires.



DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT
4 124 139 €





Les investissements restent ambitieux ; ils ont été la priorité dans l'élaboration du budget 2022.

M. D. «Grâce aux efforts très importants d'économies réalisés sur les dépenses de fonctionnement, le prélèvement pour autofinancement du budget primitif est porté à 388 536 euros. Il sera complété par les résultats de l'exercice 2021 lors du budget supplémentaire. Cela signifie que nous pourrions en effet poursuivre en 2022 les investissements nécessaires à l'amélioration de notre cadre de vie, en matière de sécurité et de transition écologique. Cela concerne notamment l'aménagement de la Grande Rue et de la rue de Poissy, la valorisation des éléments du patrimoine, la poursuite et l'extension de la vidéoprotection et, bien sûr, le renouvellement des équipements dans les écoles, dans les espaces dédiés et les services de la mairie. »

Feucherolles poursuivra donc son embellissement ?

M. D. « Oui, ce budget 2022 est marqué par la volonté du Conseil municipal de poursuivre la politique d'investissement dédiée à l'amélioration de l'environnement et à l'embellissement de la commune. Cela contribue évidemment à la qualité de vie de tous les habitants, dans un contexte général de réduction des ressources ».

RECETTES SECTION D'INVESTISSEMENT

2 811 385 €

LE DOSSIER

FOND DE COMPENSATION TVA & TAXE D'AMÉNAGEMENT

4 % (100 000 €)

CESSIONS

1 % (35 000 €)

OPÉRATIONS D'ORDRE

11 % (319 226 €)

SUBVENTIONS

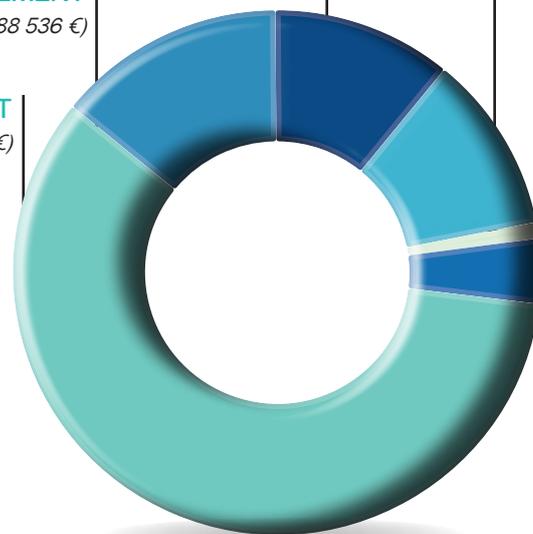
11 % (314 775 €)

AUTOFINANCEMENT

14 % (388 536 €)

EMPRUNT

59 % (1 653 848 €)



DÉPENSES SECTION D'INVESTISSEMENT

2 811 385 €



Subvention d'équipement SEY (Syndicat énergie Yvelines) : 83 259 € (3 %)

Scolaire, Sport, Jeunesse : 63 700 € (2 %)



Voirie, réseaux, environnement, vidéo protection : 1 505 100 € (54 %)

Valorisation des patrimoines : 430 000 € (15 %)

Bâtiments divers : 136 800 € (5 %)

Achat de terrains : 10 000 € (1 %)

Etudes : 5 000 € (< 1 %)



Opérations d'ordre : 284 226 € (10 %)

Remboursement capital dette : 204 220 € (7 %)

Services généraux, administratifs et techniques : 89 080 € (3 %)

SOURIRES D'ASIE AU GRAND CAFÉ



Keyan, Xiaolian et leur fils Patrick ont repris le café du village. Ces professionnels de la restauration ont choisi Feucherolles pour la tranquillité du village. Rencontre avec la famille Hu.

Ils ont rénové l'ensemble du lieu, refait la décoration et intégré une belle lumière en un temps record. En famille, ils ont travaillé sans compter les heures pour ouvrir fin novembre dernier le Grand Café. Keyan, le patron, et Xiaolian, son épouse, ont la cinquantaine.

Avec leur fils Patrick, diplômé en langues, ils ont choisi de s'installer à Feucherolles, en prenant la suite de Gérard Gaillard qui a tenu l'affaire pendant 6 ans.

Originaires de Wenzhou dans l'extrême sud-est de la Chine, à 400 km de Shanghai, ils vivent en France depuis de longues années. Ils adorent la France, où ils ont tenu plusieurs affaires importantes de restauration, à Macon récemment et à Annecy auparavant.

« *Nous aimons beaucoup ce métier, le contact avec le client. Nous aimons faire plaisir en servant des plats asiatiques et français. J'espère que les Feucherollais sauront nous accepter et que nous serons vite intégrés au village. Nous ferons le maximum pour cela, nous aimons la convivialité* » indique Keyan. Ils ont choisi Feucherolles pour la tranquillité du village et parce que la maman et le frère de Xiaolian vivent à Vélizy.

Le Yoga, un projet pour Xiaolian

S'ils se consacrent totalement à leur nouvelle affaire – bar, restaurant du midi, presse et tabac – de 7h à 19h30 (sauf dimanche après-midi et lundi) madame et monsieur Hu ont connu quelques soucis de santé en raison d'une charge de travail trop lourde, source de stress, dans leurs affaires précédentes. C'est aussi pour cela qu'ils ont choisi un commerce de taille plus réduite, à Feucherolles. Xiaolian a pu régler ses soucis en pratiquant une forme de yoga qui l'a apaisée.

« *Le stress que j'ai connu auparavant, dans des affaires comptant une quinzaine de salariés a été néfaste ; le yoga m'a beaucoup aidée. Lorsque l'affaire sera lancée, j'aimerais bien pouvoir enseigner la méthode aux Feucherollais et faire partager cette pratique apaisante venue de Taïwan.* »

Mais ce projet est pour plus tard, la priorité étant évidemment de s'installer au cœur de village, le Grand Café ayant pour ambition de devenir un lieu d'échange incontournable.

Nous souhaitons à Keyan, Xiaolian et Patrick un beau succès dans notre village.

« A FEUCHEROLLES, J'AI REÇU UN ACCUEIL FORMIDABLE ! »

Pauline Menuet, votre nouvelle
pharmacienne



Pauline Menuet a repris la pharmacie de Feucherolles en octobre dernier. L'officine a été entièrement rénovée par la nouvelle venue qui a quitté Paris où elle jouait aussi sur scène, au théâtre. Rencontre avec une pharmacienne actrice...

Elle a 37 ans et vient de s'installer à Feucherolles, dans la pharmacie qu'a longtemps dirigée Marie-Lorraine Dartoy. Pauline Menuet est une pharmacienne très souriante, naturopathe passionnée par le pouvoir des huiles essentielles. Elle a entièrement repensé la pharmacie du village, qu'elle dirige désormais avec le soutien actif de Séverine Gabillat pharmacienne à Saint-Nom-la-Bretèche.

« *Après une année de confinement à Paris, j'avais envie d'espace et de verdure. Je suis arrivée à Feucherolles par hasard. Depuis mon installation, j'ai reçu ici un accueil formidable. Les clients sont bienveillants et patients, franchement j'adore !* » avoue Pauline avec un naturel épatant.

Originaire de Vendée, elle a suivi des études à Nantes et Rouen et travaillé à Maisons-Laffitte. Si elle a quitté, il y a un peu plus de dix ans, la province pour Paris, ce n'est pas pour son métier mais pour sa passion : le théâtre ! Car notre pharmacienne est aussi actrice. Sur les planches, à Paris, elle a joué dans de nombreuses pièces contemporaines et classiques dont « Le journal d'une femme de chambre » d'Octave Mirbeau.

« *Le théâtre n'est plus ma priorité compte tenu du contexte. Mais je rejouerai un jour. Pour le moment, mon costume de scène c'est la blouse blanche et cela me va bien car je veux faire ma place ici à Feucherolles et rendre service aux habitants. En ce moment, je suis aussi stressée que sur une scène avant le lever du rideau !* »

Accueillante et très disponible, force de conseils, Pauline a pour objectif de proposer des médicaments au meilleur tarif, notamment grâce à son partenariat avec la pharmacie de Saint-Nom-la-Bretèche.

« *En équipe, nous sommes plus performants ; ce constat est valable aussi dans le secteur de la pharmacie. A Feucherolles, je compte bien réunir tous les atouts pour proposer un service de qualité. Je veux en priorité élargir l'offre de micronutrition et de parapharmacie. Je débute une nouvelle histoire dans ce beau village et j'en suis très heureuse.* »

Les Feucherollais aussi !

NICOLAS MICHEL fondateur de



propose des stages de programmation
pour les enfants de Saint-Nom-la-Bretèche
et des communes voisines.



A l'origine de ce projet, Nicolas MICHEL, père de 3 enfants, constate que les enfants ont un rôle un peu trop passif face aux « écrans » alors qu'ils sont tout à fait capables de créer des jeux et programmes qui n'étaient conçus que par des adultes il y a tout juste quelques années.

C'est un peu comme l'anglais qui était enseigné (trop) tardivement alors qu'aujourd'hui on le pratique dès l'école primaire. La programmation permet de communiquer avec les machines et l'idée est de mettre la technologie à notre service, et non l'inverse ! N'oublions pas que la plupart des métiers de demain n'existent pas encore. Mais il y a fort à parier que la plupart utiliseront des outils numériques.

Les bienfaits de la programmation sont nombreux. Apprendre à programmer à un jeune âge permet de structurer la pensée logique car il faut catégoriser et hiérarchiser les tâches. Il faut être capable d'anticiper les comportements et résoudre constamment des problèmes (ce que l'on appelle communément le « débogage »). N'oublions pas l'aspect créatif, car nous partons toujours d'une feuille blanche et il existe mille et une façons de coder un même projet. Les enfants dotés d'un sens artistique plus développé pourront créer des personnages ou interfaces agréables visuellement. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il y a en plus un véritable travail d'équipe et rien de tel que l'émulation de groupe pour arriver au bout d'un projet fonctionnel et optimisé. Sans oublier la satisfaction que cela procure lorsque le programme fonctionne !

Pour ses premiers stages de la Toussaint, GOprog a reçu 16 enfants âgés de 7 à 13 ans venant de 9 communes. Après cette première expérience réussie, 2 nouveaux stages sont proposés pendant la première semaine des vacances de Noël. Pour chaque stage, il s'agit d'aborder des notions de l'algorithmique à travers la création de mini jeux. L'enfant apprend donc des notions techniques de manière ludique. Les thèmes abordés seront de plus en plus complexes et la finalité est de créer un jeu vidéo plus élaboré qui contient toutes les notions vues pendant le stage. Chaque enfant repart avec ses fichiers pour pouvoir continuer à coder chez lui. Le matériel est fourni et c'est ouvert à tous. Il suffit de savoir lire et utiliser un clavier et une souris.

GOprog étoffera son offre au fur et à mesure en proposant des stages de différents niveaux ou sur d'autres langages ou thématiques comme par exemple Python, Swift, la programmation de robots ou encore la création de site web. GOprog pourrait bien proposer courant 2022 des ateliers à l'année les mercredis, samedis ou les soirs de semaine après les cours. Pourquoi pas des cours pour les adultes ? N'hésitez pas à vous abonner à la newsletter pour voir les événements proposés et rester informés sur l'évolution du projet.

Contact

<http://www.goprog.fr> / contact@goprog.fr / 06 45 33 79 27





CES DERNIÈRES SEMAINES À LA BIBLIOTHÈQUE...

Une bibliothèque qui soigne son jeune public

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin, la bibliothèque a renoué avec son fonctionnement «normal» au cours du dernier trimestre 2021, tout en continuant à appliquer rigoureusement les mesures de prévention sanitaire.

Nous avons eu la joie de voir revenir les classes des écoles élémentaires pour des visites régulières dans nos locaux. Pour les enfants, c'est une joie de venir lire en groupe, de partager des fous rires sur une BD ou d'échanger des découvertes. La séance se termine invariablement par une lecture de circonstance qui donne lieu à de beaux échanges ou d'autres fous-rires car nous avons une certaine prédilection pour les histoires amusantes...

Certaines classes sont très investies dans le projet pédagogique de notre potager et ont participé aux travaux agricoles d'automne : nous avons remis à niveau la terre de nos jardinières, semé des engrais verts et des bulbes pour le printemps et enfin paillé les semis pour attendre la fin de l'hiver. Les bibliothécaires déclinent toute responsabilité dans les manteaux tachés, les ongles noirs et les chaussures crottées ! Il fallait voir avec quelle ardeur nos petits y allaient avec leurs pelles et

leurs plantoirs !

Les lectures-ateliers du mercredi ont également repris grâce aux talents de nos lectrices bénévoles qui savent captiver ce jeune auditoire intéressé. Les enfants apprécient toujours les travaux manuels que Mariluci a soigneusement préparés pour eux : ils mettent tout leur talent et leur patience pour fabriquer le hérisson en feuilles d'automne qu'ils rapporteront fièrement à la maison ou la jolie décoration qui embellira l'entrée de la bibliothèque.

Pour les tout-petits, les séances de Bébés lecteurs animées par Isabelle et Mariluci permettent aux plus jeunes de venir passer un moment privilégié à la bibliothèque pour découvrir notre belle collection de livres premier âge, écouter de petites histoires et chanter des comptines. La bibliothèque, qui leur est alors réservée, se transforme le temps d'une séance en charmant jardin d'enfants.

Une fin d'année animée

Nous avons participé au concours Patrimoines en poésie de la Région Ile-de-France en organisant un atelier d'écriture de poésie pour les 8 - 12 ans. Ce projet a permis à 9 jeunes poètes de s'exprimer sur les merveilles de notre région avec toute la spontanéité

et l'originalité dont ils savent faire preuve.

Enfin, parce que c'est devenu une institution à l'approche de Noël, le dessinateur Brouck est revenu tirer des portraits de doudous. La magie opère toujours lors de ce rituel à présent bien rôdé : le petit enfant, très intimidé, présente à Brouck un morceau de tissu informe aux couleurs fanées et Brouck fait renaître le lapin ou le nounours d'autrefois avec en prime, un petit portrait de son jeune propriétaire. Inutile de préciser que les parents sont à peu près aussi émus que les enfants quand ils découvrent le portrait !

Cap sur 2022 !

Beaucoup de nouvelles animations pour petits et grands sont prévues pour ce début d'année, votre bibliothèque s'associe également à l'Ecole Municipale de Musique pour enrichir la vie culturelle de notre commune.

Vous pouvez retrouver dans votre bibliothèque l'actualité et les prix littéraires de fin d'année. N'hésitez pas à faire des suggestions d'achats, nous nous ferons un plaisir de satisfaire vos demandes.

Enfin, vos bibliothécaires vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année !

www.bibliotheque-feucherolles.fr



Photos : Théophile BOURDIN

ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE APRÈS UNE RENTRÉE TONIQUE, L'EMM CONTINUE SUR SA BELLE LANCÉE.

Depuis le mois de septembre, ce sont 140 élèves qui se rendent chaque semaine à l'école de musique. Chorale, percussions ou éveil musical battent leur plein pour le plus grand bonheur de petits et grands. Quelle chance de pouvoir transmettre la musique dans ce contexte si tourmenté !

Nous n'oublions pas cependant les règles élémentaires afin de garantir une sécurité sanitaire maximale à tous les usagers. Il n'est ainsi pas rare d'apercevoir un professeur en manteau pour aérer entre deux cours ou des élèves traverser la bibliothèque pour se laver les mains.

Une fin d'année placée sous le signe de la générosité

Nous avons ainsi pu organiser notre traditionnel Concert de Noël dans la Bibliothèque le 4 décembre dans le respect des recommandations en vigueur. Outre le plaisir non dissimulé de partager ce moment musical, la récolte de dons au profit du Téléthon fut une réussite – et les délicieux petits gâteaux confectionnés par nos bibliothécaires n'y sont pas étrangers ! Merci aux

généreux donateurs et au public toujours aussi enthousiaste. Les musiciens tout comme les professeurs étaient ravis de ce moment de partage en cette fin de premier trimestre.

En route pour 2022...

Passée la trêve des fêtes de fin d'année, l'EMM prépare ses prochains événements. Durant la semaine du 21 mars auront lieu les évaluations : un moment crucial pour marquer l'année et les progrès de chacun. À noter, dimanche 27 mars aura lieu en notre magnifique Eglise Sainte Geneviève un concert mettant à l'honneur le répertoire dit "classique". De plus, les vacances de février accueilleront les stages annoncés en début d'année.

L'EMM tend sans cesse à s'adapter aux nouveaux paramètres culturels, tout en restant au plus près de ses élèves. Ainsi, votre école de musique est en recherche d'améliorations dans sa proposition pédagogique pour la rentrée prochaine, afin de se maintenir en adéquation avec les nouvelles conjonctures et répondre à la demande croissante.

RESTONS CONNECTÉS !



facebook.com/emmfeucherolles



instagram.com /emmfeucherolles

Restez informé de l'actualité de votre école de musique en vous inscrivant à la newsletter !

<https://bit.ly/inscriptionsnewsletter>



À RETENIR

Évaluations

Semaine du 21 mars 2022

Concert des élèves

Dimanche 27 mars 2022
Église Sainte Geneviève



CENTRE DE LOISIRS "LA FARANDOLE"

Comme chaque année nous avons participé au Téléthon, avec la vente d'objets réalisés par les enfants notamment des maisons photophores et des centres de tables lumineux.

Grâce à l'implication des parents nous avons pu récolter 310 euros au profit de cette association.

En cette fin d'année, nous avons réalisé des activités de Noël : des sablés et pâtisseries pour les plus gourmands, un igloo a été fabriqué en bouteilles recyclées et un tour de calèche leur a fait vivre la magie de Noël.

Pour cette nouvelle année, nous vous attendons pour de nouvelles aventures autour de activités ludiques et créatives, et de sorties.



Contact

01 30 54 90 75 / 06 07 53 81 91
al.feucherolles@charlotte3c.fr
Site Deniau : 19 rue Bernard Deniau
Site La Trouée : 17 rue des Petits Prés



JUMELAGE DU PAYS DE GALLIE

Notre Comité de Jumelage du Pays de Gallie vous adresse ses meilleurs vœux pour une belle et heureuse année placée sous le signe de la santé, du bonheur et la réalisation de vos projets.

Au dernier trimestre 2021, la reprise de nos activités nous a permis d'organiser le tournoi de Golf au Golf-Country Club de Fourqueux le 16 octobre. 18 golfeurs se sont retrouvés pour toute une journée sous un soleil automnal splendide, un événement sportif traditionnel de notre club qui se tenait dans une ambiance très amicale pour se terminer par un repas convivial.

Après plusieurs mois de restrictions, nous souhaitons reprendre notre vie associative et partager des moments agréables avec nos adhérents autour d'un dîner à Feucherolles le 1^{er} décembre 2021. Quel plaisir de se retrouver et de passer un bon moment ensemble.

L'année 2021 s'est terminée par les traditionnels marchés de Noël de nos quatre communes où le jumelage était présent avec ses confiseries allemandes venues directement d'Allemagne. Nous étions très heureux d'y accueillir un grand nombre de personnes qui ont particulièrement apprécié le vin chaud gratuit, fait maison.

Nous souhaitons féliciter avec un certain retard un bon anniversaire à deux personnes chères à notre jumelage qui ont fêté en 2021 leurs 90 ans : Bernard Vitoux, co-fondateur de notre jumelage et Rainer Mauer, ancien président du Partnerschaftskomitee Rösraht pendant 8 ans.



Si les barrières sanitaires nous le permettent, notre agenda 2022 prévoit :

- l'accueil d'environ 50 amis de Rösraht du 9 au 12 juin.
- notre tournoi de tennis du Pays de Gallie
- une rencontre Foot à Rösraht avec une équipe de Seniors et une autre équipe de jeunes.
- un voyage de jeunes musiciens de l'école de musique de Feucherolles pour un concert à Rösraht.
- bien entendu notre présence aux fêtes du village avec la bière de Cologne, les saucisses et la salade
- un tournoi de golf que nous souhaitons possible cette année à Rösraht
- un voyage culturel/œnologique à destination du Jura en octobre
- nos traditionnels marchés de Noël

Espérons que tous ces projets pourront se réaliser, que l'on puisse revoir nos amis allemands, les accueillir chez nous et renouer avec notre profonde amitié.

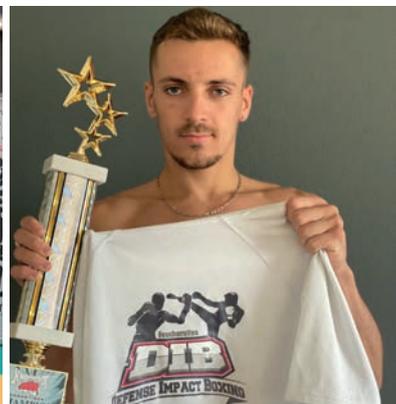
Contact :

Margaret de Fraiteur
Tél : 06 13 80 56 82
margaret.de-fraiteur@orange.fr



DÉFENSE IMPACT BOXING

L'envol du DIB !



Le DIB s'envole toujours plus haut !

A ce jour le DIB compte presque 140 licenciés, faisant de lui le club le plus grand de France dans la discipline de Karaté MMA (dont 20 adhérents pour la section Krav-Maga).

Le club s'est également fait remarqué dans les compétitions en full contact et en karaté MMA :



5 licenciés du cours enfants et 3 licenciés du cours adultes se sont distingués dans la compétition départementale des Hauts de Seine avec plusieurs podiums.

En Karaté MMA chez les seniors :

Gaëtan et Florent ont tous les deux remporté la Coupe de France.

Notons que Gaëtan a pris une place de 5^e au mondiaux de Sambo combat avec son club de judo, et que Robin, champion issu du DIB, a remporté un 1^{er} combat en MMA aux Etats Unis !
Le DIB est heureux d'avoir des Champions dans ses rangs!



Toujours engagé pour le Téléthon

Le DIB a également participé au Téléthon et au marché de Noël avec le ring gonflable attirant toujours autant d'enfants !

Son traditionnel repas de Noël au Golf de Feucherolles a été un succès et un moment agréable pour les adhérents.

Etant donné son nombre de licenciés, de part ses résultats sportifs, et de ses engagements envers la Commune, le DIB montre l'ampleur de son envergure dans son envol vers de nouvelles ambitions pour le bien-être de ses adhérents et le rayonnement de Feucherolles !

Contact :

DOJO du Parc des Sports, place de l'Europe 78810 FEUCHEROLLES
Mail : defenseimpactboxing@gmail.com
Damien : 06 22 94 73 64
Pierrot : 06 82 81 27 59

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

2500 € collectés en 2021
grâce à vos dons !





SCOUTS ET GUIDE DE FRANCE

Le groupe « Le Petit Prince » des Scouts et Guides de France a fêté la Lumière de Bethléem le dimanche 12 décembre.

Cette année, la journée de la Lumière de Bethléem s'est déroulée pour le groupe en 3 temps forts :

- Une marche par tribu avec différents départs entre Chavenay, Saint Nom la Bretèche et Feucherolles pour se retrouver à midi au gymnase de Feucherolles
- Une activité manuelle par la création de banderoles organisée par les chefs pendant que 4 jeunes des Scouts et Guides de France sont allés chercher la Lumière de Bethléem à l'église St Léger à Saint Germain en Laye.
- Une célébration de la Lumière de Bethléem avec l'ensemble du groupe et les parents animés par les chefs et l'équipe encadrante accompagnés par des chefs musiciens. Chaque jeune est reparti avec la lumière pour la diffuser autour de lui.

<http://blogs.sgdfr.fr/lepetitprince>

UN PEU D'HISTOIRE...

En 1986 la radio autrichienne ORF ramène en Autriche une flamme allumée dans la grotte de la nativité à Bethléem. Elle est distribuée en signe de paix à l'ensemble de la population.

Depuis 1988, chaque 3^e week-end de l'Avent, une célébration chrétienne est organisée en Autriche pour partager la Lumière à de nombreux mouvements de scoutismes en Europe.

<https://sgdfr.fr/lumiere-de-la-paix-de-bethleem/>



ENFANCE ET PARTAGE

Depuis plus de vingt ans, notre association caritative s'occupe des enfants les plus démunis et notamment en Afrique subsaharienne et Madagascar où l'absence de protection maternelle est de plus en plus endémique.

Nous constatons depuis quelques années le vieillissement de nos adhérents et de l'ensemble des participants à nos activités.

Aussi nous faisons un appel à ce bénévolat si enrichissant pour nous rejoindre et nous assister, voire remplacer quelques prochains départs qui se profilent pour raison de santé ou de délocalisation.

Les tâches à assurer sont multiples et dans l'urgence plutôt orientées sur le secrétariat ou la confection de colis que l'on expédie chaque mois de l'année.

L'investissement en temps passé ne dépasse pas 2 jours par mois en moyenne et une à 2 réunions par trimestre pour faire le bilan de nos activités.

Venez nous rejoindre, nous avons un grand besoin de vous accueillir et de rajeunir notre encadrement.

Contact :

M. VANBAELINGHEM Jean-François
31 bis rue du bas de la butte 78 810
Feucherolles
Tel 06 73 05 60 24
Mail : jf.vanbaelinghem@gmail.com

DANSE DE SALON



Rock, Tango, Chachacha, Valse... Même si, par rapport à nos pays voisins, les danses de salon sont assez peu démocratisées en France, elles connaissent depuis quelques années un essor de plus en plus important et nombreux sont les danseurs à prendre des cours et à se lancer sur les pistes de danse.

A Feucherolles, cette activité est proposée au sein de l'Association « Les Fougères Loisirs Jeunes » depuis plus de 10 ans déjà. Elle rassemble des Feucherollais ainsi que des participants venant de 10 communes voisines.

Et pour cette saison 2021-2022, c'est un nouveau professeur, Fabrice Berranger, qui enseigne ces disciplines avec dynamisme et bienveillance tous les lundis soirs. L'apprentissage des danses de salon est **une activité sportive douce**, accessible à tous, qui peut être commencée à n'importe quel âge.

Au-delà de la convivialité offerte par les cours collectifs où l'on partage la même envie d'apprendre et de danser, la danse apporte une multitude de bienfaits dont on aurait tort de se priver : **bouger, redécouvrir son corps, prendre confiance en soi, se maintenir en forme, améliorer le bien-être physique comme le mental, s'amuser, partager une activité avec son partenaire...** Qu'il est bon de danser !

Les danses de salon sont composées de 10 danses (5 danses dites « standards » et 5 dites « latines »). C'est la particularité de cette discipline : on ne s'ennuie jamais et on apprend à danser sur toutes les musiques. Il n'est pas rare de retrouver les tous derniers tubes en version danse de salon.

Cela vous donne envie d'essayer ?

Sachez qu'il est **tout à fait possible de nous rejoindre, même en cours de saison**, et même (et surtout) si vous êtes **totallement débutant** et que vous pensez avoir 2 pieds gauches !

Nous aurons le plaisir de vous proposer un premier cours gratuit et sans engagement pour vous faire découvrir cette activité.

Infos et renseignements :

Laurent Martin : 06 86 41 06 49
Nathalie Ségui : 06 68 99 59 04

<https://sites.google.com/site/fougères78/activitees/danse-de-salon>



U.S.A.F

Ce n'est que partie remise !



Il y a des anniversaires qui doivent être fêtés ENSEMBLE, tous ensemble !

Le 25 septembre 2021, l'Union Sportive Athlétique Feucherolaise, fêtait discrètement ses 50 ans. Oui discrètement car notre chère COVID nous a empêché la mise en place d'une belle et grande fête avec l'ensemble des licenciés et amis du Club.

Le Bureau du Club a alors souhaité le fêter quand même mais avec les membres historiques du Club.

Michel Marette, Président Fondateur avec d'autres... a pris la parole :



A l'époque de la création du Club de football dénommé U.S.A.F., en 1971 ; l'Union Sportive Athlétique Feucherolaise, les appareils photos sortaient moins vite que maintenant !...

Ces quelques photos sont à voir au siège du Club !

La création du club s'est faite naturellement par quelques « Mordus » qui se retrouvaient au hasard de leurs envies sur divers terrains de la commune pour taper le « ballon » :

- **Les grands Prés** (déviation de Feucherolles)
- **Place Joe Dassin** à l'époque en friche où se tenait la fête du village à la Pentecôte
- **Terrain de la briqueterie** ; le collège actuel
- **Terrain Dewavrin** : lotissement du Breuil,

Lorsqu'un jour il a été décidé de créer « un club de foot » avec l'aide de copains de Noisy-Bailly dont parmi eux un Perpignanais !...

D'où le nom de l'U.S.A.F. clin d'oeil à l'U.S.A.P., Perpignan Rugby.

La toute première réunion improvisée s'est faite à St Nom, au Bar/Tabac, n'ayant pas de salle de réunion sur Feucherolles.

Après avoir obtenu l'autorisation du propriétaire de l'ancienne Briqueterie Euvé « L'école Universelle » d'occuper un terrain vague sur l'emplacement du collège actuel, j'ai contacté le gérant d'une décharge qui se tenait à l'emplacement du golf afin de faire un plateau de 100 mètres par 100 mètres sur lequel j'ai fait venir par camion du sable de la sablière Heckly afin d'y aménager

un terrain de foot.

Nous avons installé une main courante en pieux de châtaigner de la forêt de Marly et des buts carrés installés par un charpentier de Saint-Nom-La-Bretèche. Par la suite, il fut installé une cabane de chantier qui tenait de vestiaire.

Puis arrivèrent les années 80 et la construction du collège et d'un terrain de foot par la commune en stabilisé (1982).

L'écusson du club a été créé en 1975/76 porté dans un premier temps sur les maillots des jeunes du club. Cet écusson a été formaté avec l'aide de messieurs Demazine et Dessouches, sur fond bleue aux couleurs du Club, repris par la suite par la commune sur les papiers officiels.

J'ai passé le relais de Président à Michel Buisson, conseiller municipal dans les années 1974/1976, étant pris par mon travail de Forestier. Ensuite suivront les Présidents, Jacqui Ravary, Jean-Marie Clamen, Jean Promayrat et aujourd'hui Jean-Philippe Clamen...

Les pionniers ont été : les Desjambes, Clamen, Ravary, Vidal et bien d'autres qui prendront le relais : Harang, Poncet,...



Contact :

Union Sportive Athlétique Feucherolaise
17 Grande Rue 78810 Feucherolles
contact@footfeucherolles.fr



DEVENEZ ACCOMPAGNANTS, BÉNÉVOLES POUR L'ASP YVELINES



L'ASP Yvelines (accompagnement en soins de support et en soins palliatifs) a pour mission d'accompagner des personnes en phase critique de leur maladie ou en fin de vie. Pour ce faire, elle recrute et forme des bénévoles pour composer ses équipes, dont elle soutient l'action.

Depuis bientôt 20 ans, l'association offre donc l'opportunité de rejoindre ses équipes de bénévoles auprès des malades et de leur famille, en institution ou à domicile. Il vous suffit d'offrir quelques heures de votre temps et vous accompagnerez des malades qui apprécieront votre présence et votre écoute, ainsi que leurs proches.

Vous recevrez le soutien permanent et la formation adéquate de l'association (formation initiale et continue, groupe de parole en équipe).

Vous pouvez également venir apporter un soutien administratif à l'ASP Yvelines dans les domaines de la communication ou des finances par exemple.

Contact

ASP Yvelines - 24 rue du Maréchal Joffre-78000 VERSAILLES
01 39 50 74 20 - 06 43 47 12 82 / contact@aspyvelines.org / www.aspyvelines.org

L'ADEF

NOUS IMPLIQUER DAVANTAGE DANS L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE

Nous avons participé activement aux comités de quartiers en 2021. Cette année, nous allons suivre de près les projets évoqués (Plan Climat Air Energie, déchèterie, pistes cyclables, développement des activités de la plaine des sports, grande rue, etc.) et être attentifs à ce que ces derniers présentés aux Feucherollais ne soient pas que d'éphémères promesses. En tout cas nous continuerons à veiller à ce que l'environnement soit respecté au mieux et ce sans faire des dépenses somptuaires.

L'adhésion d'un maximum d'habitants est nécessaire pour soutenir l'A.D.E.F. qui ne bénéficie que des cotisations de ses membres pour agir (Helloasso.com / Adef).

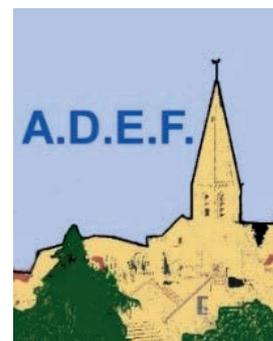
N'hésitez pas à nous faire part de vos problèmes et préoccupations que nous pourrions étudier avec attention (adresse postale A.D.E.F. 38 pré des Coulons 78810 Feucherolles ou mail adefenvironnementfeucherolles@gmail.com).

Nous vous souhaitons une belle année 2022.

Vous voulez soutenir l'ADEF ? Adhérez à l'association ! 2 solutions :

- Expédier un courrier précisant vos nom, prénom, adresse, téléphone et email accompagné de votre règlement de 25 euros, correspondant au montant de la cotisation annuelle à ADEF, 38 le Pré des Coulons 78810 Feucherolles
- Adhérer sur le web : Helloasso.com/Adef

Un reçu fiscal sera délivré.





Janvier 2022

©Commune de Feucherolles

POSTES À POURVOIR

Retrouvez la liste à jour sur
<http://gem-emploi.org>

Proche de Maule

- ▶ Aide à domicile
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Assistante ménagère
- ▶ Boucher
- ▶ Chauffagiste installateur
- ▶ Infirmier
- ▶ Psychologue clinicien
- ▶ Technicien maintenance des bâtiments

Proche de Feucherolles

- ▶ Assistante administrative et commerciale
- ▶ Chef de projet digital / Traffic manager
- ▶ Démonstrateur-vendeur
- ▶ Responsable SAV-logisticien
- ▶ Vendeur épicerie-arts de la table

Proche de Saint-Nom-la-Bretèche

- ▶ Administrateur SGBD
- ▶ Auxiliaire de puériculture
- ▶ Auxiliaire de vie
- ▶ Ingénieur d'application
- ▶ Mécanicien-technicien auto
- ▶ Monteur-câbleur en électronique

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

200 contrats !

Malgré une année difficile à tous égards, nous sommes très heureux de vous annoncer que GeM Emploi, votre association intercommunale de Gally-Mauldre a contribué à la conclusion de 200 contrats correspondant aux très diverses demandes : CDI, CDD, Formation, Alternance, Job d'été et Stage. Toutes nos communes ont été couvertes, Andelu, Aulnay-Sur-Mauldre, Bazemont, Crespières, Chavenay, Davron, Herbeville, Mareil-Sur-Mauldre, Maule, Montainville, Feucherolles, Saint-Nom-La-Bretèche.

Félicitations à Mathilde Gaborieau qui a œuvré toute l'année pour rapprocher les compétences des visiteurs des offres d'emploi des centaines d'entreprises de proximité que nous avons recensées.

Avec l'incertitude liée au Covid-19, nous préparons néanmoins notre salon Jobwin 2022 qui aurait lieu le mercredi 30 mars 2022 à Maule. De nombreuses grandes entreprises nous ont ainsi déjà confirmé leur intérêt et parmi elles Auchan, Bilstein Group, Castorama, Armée de l'Air, Cultura, Crit Interim, Dynam Jeunes, Enedis, Intermarché, Leroy Merlin, Les Fermes de Gally, Ministère de la Défense, Police Nationale, Renault... Bien évidemment, il va falloir attendre encore quelques semaines pour pouvoir confirmer sa tenue.

Nous attendons également les nouvelles mesures gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans. C'est ainsi qu'en relation avec Dynam Jeunes, la mission locale de notre intercommunalité, nous vous aiderons à bénéficier de ces nouvelles mesures et trouver aides, formations, contrats en alternance, stages et emplois.

Et n'oubliez pas ! Avec vous tous, nous pouvons aller encore plus loin : En nous faisant part des offres d'emploi dont vous auriez connaissance, vous nous aiderez à favoriser l'emploi local. Adressez nous les offres que vous identifiez auprès de vos entreprises, vos commerces, vos relations...



CONTACT

01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- sur Instagram : GeM Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous



**ARMISTICE 1918
& MÉDAILLES DU TRAVAIL**
Jeudi 11 novembre 2021

Photos : Théophile BOURDIN



MARCHÉ DE NOËL
Dimanche 28 novembre 2021
Halle du marché

Photos : Théophile BOURDIN



CONCERT DES ÉLÈVES
Samedi 4 décembre 2021
Bibliothèque municipale

Photos : Théophile BOURDIN



PLANTATIONS « 1 naissance, 1 arbre »
Samedi 11 décembre 2021
Parc des sports



CINÉ-CONCERT
Dimanche 19 décembre 2021
Salle Joe Dassin

Jean-Charles Guiraud, professeur de piano à l'École de musique a magnifiquement illustré un classique de Chaplin projeté devant une salle Joe Dassin conquise !

ÉVÉNEMENTS & RENDEZ-VOUS

Feucherolles - www.feucherolles.fr

Intercommunalité Gally-Mauldre - www.cc-gallymauldre.fr



CINEMA

à Maule



CINÉMA INTERCOMMUNAL "LES 2 SCÈNES", PLACE HENRI DUNANT (PLACE DES FÊTES) 78580 MAULE
HORAIRES : 01 34 75 08 98. POUR NOUS JOINDRE : 01 34 74 96 29. CINEMA@MAULE.FR (ÉRIC)

BIENTÔT À FEUCHEROLLES...

PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PROJET BELVÉDÈRE

5 février 2022

Salle du Conseil municipal
15h

DON DU SANG

18 mars 2022

Salle Joe Dassin
14h30 à 19h30

Sur Rendez-vous à
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

2^E ÉDITION DU FESTIVAL « FAIS TON BUZZ »

du 19 mars au 3 avril 2022

Programme complet à venir
sur www.feucherolles.fr

CONCERT CLASSIQUE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

27 mars 2022

Église Sainte-Geneviève
17h

LA VIE AU VILLAGE
journal de Feucherolles Ste Gemme, édité
par la commune
Tél : 01 30 79 93 10
Fax : 01 30 79 93 11

Directeur de la Publication :
Patrick LOISEL

Rédactrice en chef :
Katrin VARILLON

Comité de rédaction :
Martine BRASSEUR
Margaret de FRAITEUR
Michel GIEN
Guy JOURDAN
Nicolas TASSIN DE
NONNEVILLE

Réalisation :
Mairie de Feucherolles
Service communication

Impression :
PRIMSET IMPRESSIONS
01 30 55 56 56



NOUVEAU

LE TRI + SIMPLE !

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT



**EN VRAC
SANS LES LAVER
BIEN VIDÉS**

Tous les papiers et les emballages ménagers en métal, en carton ou en plastique,
se trient dans la poubelle jaune.

CITEO

Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio

www.ConsignesDeTri.fr